



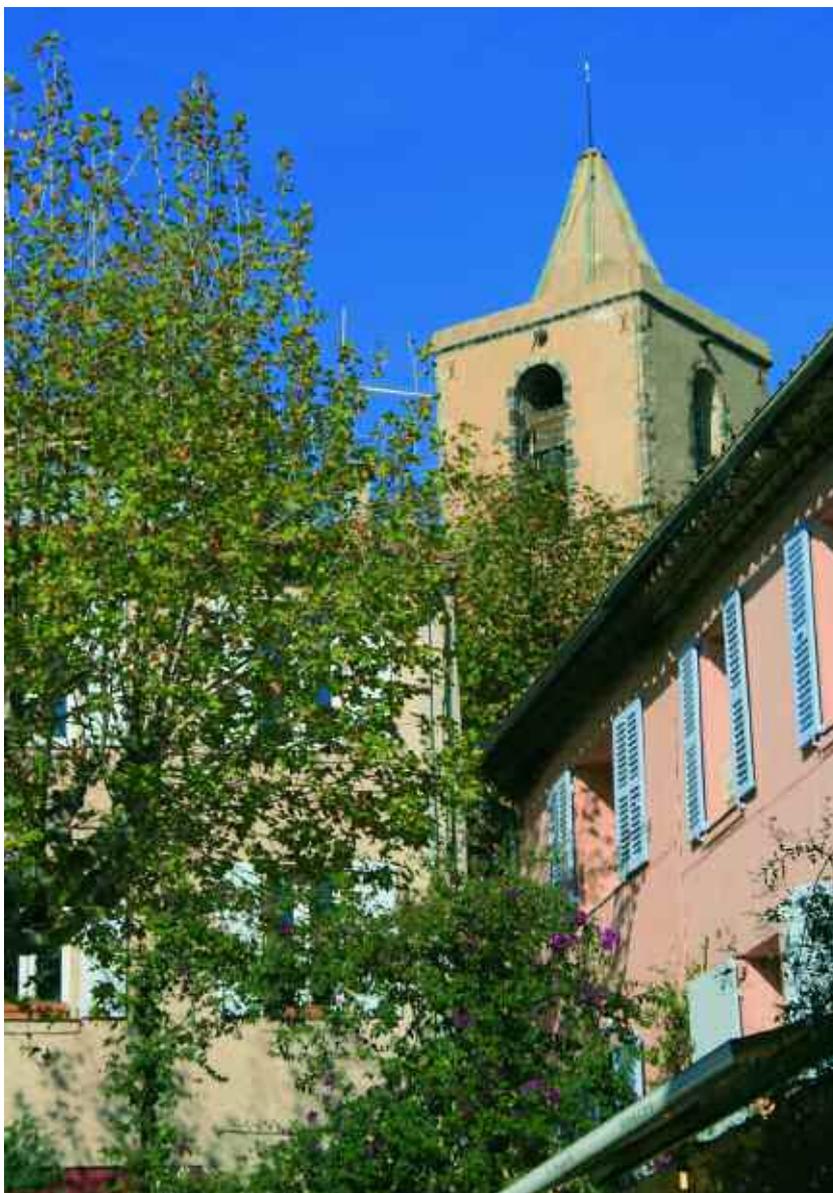
GRIMAUD

Au sommaire :

■ **Dossier** : équipements de la commune, les investissements se poursuivent.

■ **Ecriture** : les élèves de CE2 des Blaquières racontent leur village à une classe d'enfants du Vietnam.

■ **Centre Village** : les réaménagements, réalisations 2010 et projets 2011.



Sommaire

- 4 **Equipement de la commune** : les investissements se poursuivent.
- 9 **Les élèves de CE2 des Blaquières** réalise un projet d'écriture pour communiquer par Internet avec une classe au Vietnam
- 11 **Centre Village**, réaménagements, réalisations 2010 et projets 2011.
- 13 **Opposition**
- 14 **Etat-civil**
- 15 **Vie de la commune**
- 16 **Les Soirées musicales** tous les concerts de 2010





Le mot du maire

La crise va-t-elle nous rattraper ?

La situation financière de la commune est saine, nos charges de fonctionnement sont contenues, nous n'avons pas souscrit de ces produits « magiques » que l'on appelle aujourd'hui « toxiques ».

L'essentiel de notre dette est adossée à des taux fixes et n'est donc pas, fort heureusement, sensibles, aux errements des marchés financiers. C'est bien parce que notre fiabilité financière était reconnue que nous avons pu financer nos investissements en 2008 et 2009 (4,8 M€) sans difficultés. Cependant les incertitudes économiques présentes rendent les partenaires financiers extrêmement frileux, partant du principe bien connu que chat échaudé craint l'eau froide.

Et dans ce contexte, nous constatons effectivement quelques évolutions préoccupantes :

- Le recouvrement des produits de la Taxe Professionnelle marque le pas et sa suppression annoncée donne assez peu de visibilité au-delà de cette année.

- Les recettes issues des droits de mutation (appliqués sur les ventes immobilières) se sont effondrées en 2009 (- 48 %) ce qui représente une perte de 552 K€.

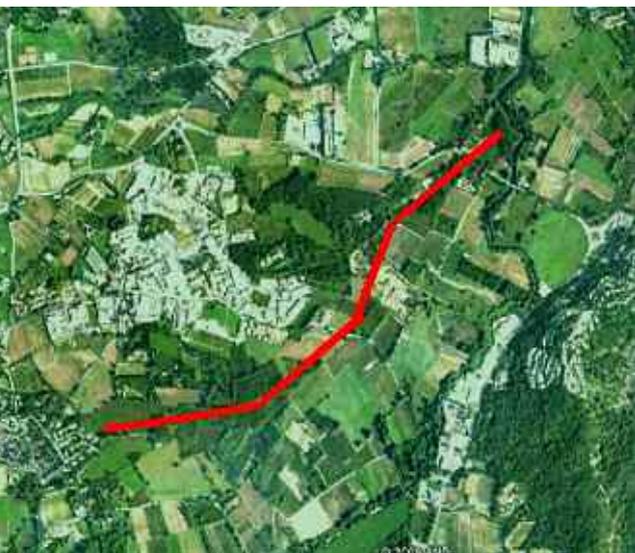
Dès lors, il va nous falloir accroître notre vigilance et, si la situation économique ne s'améliore pas, peut-être faire des choix dans nos projets, reporter les investissements les plus lourds. Mais nous avons la chance d'affronter cette conjoncture difficile avec des bases financières solides, acquises grâce à une gestion rigoureuse, qui nous permettront, j'en suis convaincu, de naviguer en sécurité si l'embellie tardait à survenir.

Malgré ces incertitudes, ma conviction en notre réussite est telle que je n'hésite pas à nous souhaiter une excellente année 2010.

Alain Benedetto
Maire de Grimaud

Travaux 2010

Les investissements se poursuivent



Recalibrage du St-Pierre

Moderniser les ouvrages publics d'assainissement des eaux, favoriser le développement des activités économiques, améliorer les capacités de logement, encourager la pratique du sport pour tous dans des installations plus vastes, tels sont les engagements de la commune qui se traduisent cette année encore par la poursuite des investissements.

■ Réseau pluvial du quartier des Vignaux. Recalibrage du Saint-Pierre

Les dernières inondations ont confirmé, si cela était encore nécessaire, que l'amélioration du réseau pluvial du quartier des Vignaux, tel qu'il avait été programmé, ne devait plus souffrir de retard.

Cette situation est la conséquence de l'urbanisation des bassins versants qui a conduit à une saturation du réseau pluvial existant, le ruisseau St-Pierre ne parvenant pas à absorber de trop fortes pluies.

Pour répondre aux enjeux évoqués, la commune a défini les objectifs suivants :

- Etude hydrologique des cours d'eau de la commune (coût 19 915 € HT)
- Recalibrage et reprofilage du ruisseau St-Pierre (coût prévisionnel 450 000 € HT)

- Réalisation d'un bassin de rétention (coût prévisionnel 400 000 € HT)
- Assainissement du quartier des Vignaux (coût prévisionnel 554 000 € HT)

■ Extension des réseaux et modernisation des ouvrages publics d'assainissement

Le Schéma Directeur d'Assainissement, mis en œuvre en 2005 pour une période de trois ans, est en cours de révision afin d'apporter les correctifs et améliorations nécessaires à son renouvellement.

Ce document de cadrage et de programmation est construit autour de quatre axes d'intervention majeurs :

- Extension progressive du système d'assainissement collectif ;
- Renouvellement et modernisation des réseaux et ouvrages publics d'assainissement ;
- Auto surveillance du réseau
- Développement de nouveaux process (traitement tertiaire).



Zone d'économie nouvelle
du Grand Pont et tri postal

Certains aménagements se font en partenariat avec les propriétaires privés, la commune assurant la maîtrise d'ouvrage déléguée : raccordement des hameaux des Crottes et Cadéous, projets pour les lotissements du Cros d'Entassi, de la Colline, de Beauvallon et Beauvallon Bartole. En outre la commune a entrepris la réfection des réseaux du centre ancien et prévoit la création de deux ouvrages d'épuration au Val de Gilly et à la Tourre.

La mise en place d'un procédé de traitement tertiaire, permettant la distribution d'eau brute destinée à l'arrosage, après épuration, est en cours d'étude.

■ Dernière tranche du parc d'activités du Grand Pont

Le parc d'activité du « Grand Pont », s'étend sur une superficie de 32 hectares environ.

L'extension des réseaux publics d'assainissement est une priorité, car ce mode opératoire présente aujourd'hui les meilleures garanties de collecte et de traitement des effluents.

C'est la raison pour laquelle, la collectivité fait l'effort financier de porter les réseaux publics d'eau usée à proximité des zones d'habitation, en dépit des coûts importants qui en résultent compte tenu de la structuration de l'habitat sur Grimaud (lotissements, habitat diffus...).

Parallèlement, la commune investit annuellement des sommes importantes afin de maintenir la performance technique de ses ouvrages d'assainissement, dont la station d'épuration qui constitue l'équipement principal. Cet effort de modernisation nous permet d'obtenir des résultats épuratoires exceptionnels tous les ans.

Depuis cinq ans la commune a investi 5 871 000 € dans ces équipements

Positionné de façon stratégique au cœur du golfe de Saint-Tropez, cet espace d'initiative dispose de 8,5 hectares non aménagés et restant à commercialiser.

L'objectif tend à une diversification des activités du parc pour cette dernière tranche. La réalisation d'aménagements destinés aux activités tertiaires et à la mise en place de services communs destinés à l'ensemble des entreprises installées dans le parc, constituent le fil conducteur du projet.

La stratégie d'aménagement retenue s'articule autour des principaux axes d'intervention suivants :

- Démarche de qualité environnementale capable de revaloriser l'ensemble du parc.
- Valorisation de la présence de l'hélistation, créatrice d'une identité porteuse ;
- Réalisation d'un ensemble immobilier de qualité avec une architecture adaptable à différents types de programmes.
- Mise en valeur des espaces publics par un traitement de qualité des voiries, espaces verts, lieux de vie.
- Services d'accompagnement aux entreprises et à la personne (service postal et bancaire, pool secrétariat, salles de conférences et de réunions, crèche – halte garderie).

Montage juridique de l'opération :

Une procédure de Zone d'Aménagement Concertée a été engagée par décision du Conseil Municipal . L'emprise globale de la Zone d'Economie Nouvelle est de 7 hectares, répartie de la façon suivante :

- 74 190 m² en propriété communale, soit 88 % du terrain d'assiette du projet.
- 10 110 m² en propriété privée, soit 12 % du terrain d'assiette.

Conformément au PLU de la Commune, cette surface permet de dégager une S.H.O.B de 20 000 m² environ.

Coût estimatif des travaux :

Selon une première estimation, les travaux d'aménagement et de viabilisation s'élèvent à la somme de 3 016 750 € HT, majorés de 1 300 000 € de coût d'acquisitions foncières estimé.

Etat d'avancement :

Etudes préalables à la création de la ZAC en cours d'exécution par le Cabinet B&R Ingénierie.

Acquisition de 30 000 m² réalisée fin 2009.

■ Extension du complexe sportif des Blaquières

Avec plus de 1800 licenciés pour 4300 habitants, Grimaud peut se flatter d'être une commune sportive.

L'extension du Complexe Sportif des Blaquières répondra à ces attentes afin de poursuivre la promotion du sport dans la cité, à travers la pratique associative, mais aussi scolaire du fait de la proximité de la nouvelle école des Blaquières.

Il s'agit :

- D'aménager un ensemble de tribunes vestiaires entre le terrain de foot et de rugby ;
- De construire un Dojo et des salles d'expression corporelle, de musculation/fitness.

Etat d'avancement du projet :

Le terrain synthétique de 105 m x 68 m et le terrain d'entraînement de 105 m x 68 m ont été inaugurés le 04 juillet 2007.

La construction du dojo et de ses annexes est prévue cette année, avec démarrage des travaux pour la fin d'année. Le montant de l'opération s'élève à la somme de 1 650 000 € HT.



Parc de logements locatifs
quartier Saint-Roch

■ Réalisation d'un parc de logements locatifs Quartier Saint-Roch

Le logement des actifs, des populations à revenus modestes et des saisonniers constitue une priorité à l'échelle du Golfe de St-Tropez, qui a été largement réaffirmée dans le cadre du S.C.O.T.

Pour échapper à la pression spéculative, le logement permanent doit s'opérer principalement sous maîtrise d'ouvrage publique et sous forme locative dominante. Dans cette perspective, il est envisagé la réalisation d'un parc de logements locatifs et d'accession à la propriété pour actifs.

Programme de l'opération :

Le projet immobilier est positionné en entrée de ville, à proximité immédiate du cœur du village et de ses commerces.

L'assiette foncière est constituée de 4 parcelles appartenant à la commune, situées Quartier St Roch et d'une superficie de 10 600 m².

Composé de 60 logements articulés en petits collectifs, cette opération immobilière s'accompagnera de la création d'un parc végétalisé et de la réouverture d'un sentier piétonnier menant au village.

Afin d'assurer une mixité de population, 1/3 du programme sera réa-

lisé en P.L.S ; 1/3 en PLUS et le 1/3 restant en marché libre avec accession à la propriété (dispositif « pass foncier »);

Montage juridique de l'opération :

Le mode opératoire retenu est celui du bail à construction qui, en l'absence de dispositions particulières en matière de mise en concurrence, a été conclu avec Var-Habitat du fait de son implantation locale et de son savoir faire dans ce type d'aménagement.

Au terme de la durée du bail (65 ans), la Commune intégrera l'actif immobilier dans son patrimoine.

Etat d'avancement du dossier :

Date de démarrage des travaux : 4^{ème} trimestre 2010
Durée du chantier : 14 mois environ



Ecri ture

La classe de CE2 des
Blaquières a réalisé
un projet d'écriture.

La consigne donnée aux élèves qui ont travaillé en binôme :
décrire Grimaud et envoyer notre description à la classe de Mme Minh,
au Vietnam, par email.

*A Grimaud il y a deux villages.
On trouve un vieux village sur
une colline et un village moderne
au bord de la mer, c'est une cité
lacustre. Notre école se trouve*

*entre les deux villages. Autour
du vieux village, on peut voir des
vestiges du passé : un château,
un moulin ancien et le pont des
fées.*



*Le château se trouve tout en
haut de la colline. Il est très
vieux et construit en pierre, il
date du Moyen Âge. Il est grand
et en ruine. Autour, on peut voir
un mur d'enceinte avec des cré-
neaux. L'été, des touristes vien-
nent le visiter. On peut aussi
assister à des concerts de
musique car une scène a été
aménagée au pied du château.*

*Le village autour du château est
très vieux. On y trouve des ruel-
les anciennes, piétonnes et joli-
ment fleuries. Ces rues sont
tortueuses et très étroites. On
peut aussi y voir des arcades
très anciennes. Le sol est pavé
de grosses dalles de pierre. On
trouve des escaliers un peu par-
tout car le village est construit
contre une colline.*

Nouvel office de tourisme
de Port-Grimaud et distributeur
automatique de billets

Le moulin se situe derrière le cimetière. C'est un moulin à vent. Il est très ancien, il date du Moyen Âge, il n'est donc plus en activité. Autrefois il servait à faire de la farine à partir du blé. La farine servait à fabriquer du pain. De nos jours on peut encore le visiter de temps en temps.

Le village est entouré de collines couvertes par une grande forêt, elle s'appelle la Forêt des Maures, parce qu'en Provençal (la langue ancienne d'ici) Maure veut dire sombre ! Ce n'est pas

sées pour faire du vin. On peut voir beaucoup de vignes autour du village. On ramasse le raisin en septembre, ce sont les vendanges. Les oliviers servent à faire de l'huile d'olive. C'est une spécialité de notre région.

De l'autre côté, à quelques kilomètres, se trouve le nouveau village : la Cité Lacustre. C'est un village où à la place des rues il y a des canaux. Les habitants peuvent laisser leur bateau devant leur maison. On trouve aussi des arcades et des fenêtres comme à Venise ! On

Entre les deux villages se trouve notre école, l'École des Blaguières. Elle est très grande et notre cour possède un amphithéâtre. Il y a six classes en élémentaire et trois classes en maternelle. Dans la cour des maternelles on trouve une cabane avec un petit mur d'escalade. On dispose aussi d'une grande bibliothèque, d'une petite salle de motricité, d'une grande salle polyvalente et d'une cantine. Notre école est toute neuve, elle a ouvert ses portes il y a un an.



une forêt comme chez vous : il y a des chênes, des pins, des châtaigniers. Dans la région on trouve aussi des oliviers et des platanes. Notre forêt est sèche et le sol rocaillieux. On y trouve beaucoup de petits buissons secs et épineux que l'on appelle maquis.

Les cultures de notre région sont la vigne et l'olivier. Le climat, chez nous, est chaud et sec. Il n'y a pas assez d'eau pour cultiver du maïs, du blé ou du riz. Les vignes sont utili-

accède à la cité à pied, il y a beaucoup de ponts. Le sigle du village est un poisson.

Notre mer s'appelle la Mer Méditerranée. Elle est très grande, de l'autre côté on trouve l'Afrique ! C'est une mer chaude et belle, sa couleur est bleu vert. Sur le bord de mer on peut voir de nombreux rochers. On y trouve beaucoup de poissons. L'été il y a énormément de touristes qui viennent pour s'y baigner.

Notre classe est grande, il y a deux tableaux. À côté de la classe on dispose d'un grand atelier. Les tables sont regroupées en groupes de six, il y a quatre groupes. Sur les murs de la classe il y a plusieurs affiches : français, mathématiques, histoire, musique, dessins... Nous avons aussi un ordinateur à côté d'une fenêtre toute ronde !

Centre Village

Réaménagements : réalisations 2010 et projets 2011



La municipalité projette de réaménager la Place Neuve en 2011.

■ Cette place est un lieu important de notre village, il doit redevenir un lieu d'échange, de rencontre, qui va devenir incontournable avec la création du parking sur la RD 558, du poste de la police municipale et de l'installation du nouveau bureau d'accueil de l'office de tourisme au pied de l'ascenseur.

Pour nos visiteurs, la Place Neuve est le lieu d'accueil de notre village.

Cette place est aussi bordée par nombre de commerçants et de restaurants et elle doit aussi rester le lieu où se déroulent nos animations et manifestations traditionnelles.

■ En dehors des réaménagements indispensables : sol, éclairages, arbres, réfection du « monument

des eaux », balustrades, point de collecte des déchets etc..., une réflexion plus globale est nécessaire. Quelle doit être la place réservée aux véhicules, comment faciliter le déplacement des piétons en particulier les personnes handicapées ou avec des voitures d'enfants, faut-il créer un espace vert avec des bancs ?

■ Cette réflexion, l'équipe municipale souhaite que les Grimaudoises et les Grimaudois y participent, donnent leur avis et fassent part de leurs suggestions. C'est dans cet esprit que le questionnaire suivant a été élaboré, nous souhaitons que beaucoup de nos concitoyens participent à cette consultation dont nous communiquerons les résultats et qui, surtout, servira de base à l'élaboration du projet de réaménagement de la Place Neuve.

Faites-nous part de votre avis, page suivante !



QUESTIONNAIRE

- Êtes-vous favorable au maintien du stationnement Place Neuve ? Oui Non
- Si oui : Avec zone bleue ? Oui Non
- Souhaitez-vous la création d'un cheminement piétonnier le long de la Place Neuve (Bld des Aliziers) depuis l'ascenseur, notamment pour les handicapés et les voitures d'enfants ? Oui Non
- Seriez-vous favorable à la création d'un espace vert Place Neuve ? Oui Non
- Souhaitez-vous que le marché du jeudi occupe une partie de la Place Neuve ? Oui Non
- Autres remarques et suggestions :

.....
.....
• NOM/PRENOM :
ADRESSE.....

Merci de vos réponses. Questionnaire à retourner en mairie, cabinet du maire.



Randonnée du 16 janvier

**Randonneurs,
à vos chaussures....**

Nouvelle venue dans le tissu associatif grimaudois : Grimaud Europe Randonnée.

Constituée récemment, avec le parrainage de Grimaud Europe, la commission extra municipale qui se consacre à tisser des liens entre tous les ressortissants de la communauté européenne installés à Grimaud, cette association de marcheurs est cependant ouverte à tous, nationaux ou européens.

Régulièrement l'association se fixe comme objectif d'organiser des sorties à la journée, comme à la Môle par la piste Bremon ou à

Roquebrune par le col du Bougnon récemment.

Jeune mais déjà dynamique, G.E.R compte déjà cinquante membres. Le montant de l'adhésion est de 12 €, plus 20 € pour la licence de la Fédération Nationale de Randonnée qui permet aussi de bénéficier d'une assurance.

La prochaine sortie aura lieu le 13 Mars dans les gorges de Caramy. Le rythme adopté est d'une sortie par mois, sauf en Juillet et Août.

Pour tous renseignements, contactez le président Claude JELENSPERGER au 06 86 41 49 64



Dans le respect et l'application de la Loi n°2002-276 du 27 février 2002 relative à la démocratie de proximité, cette tribune est ouverte aux élus de l'opposition dont les propos n'engagent que la responsabilité et la conviction de leurs auteurs.

■ « Défaut d'entretien ou négligence » ?

Les intempéries du 18 Septembre et du 22 Octobre 2009 ont occasionnés d'énormes dégâts sur notre commune et chez certains de nos voisins (Sainte Maxime, Plan de la Tour entre autres).

Fussent-elles exceptionnelles, ces fortes précipitations peuvent se reproduire mais tous nos concitoyens peuvent se poser la question de savoir quoi ou qui est à l'origine de tous ces dégâts ?

« Défaut d'entretien ou négligence » ? avons nous dit en préambule, c'est la question que nous posons.

Tout d'abord, nous avons été confrontés à des pluies particulièrement fortes dans un laps de temps très court.

L'urbanisation importante a supprimé beaucoup de surfaces absorbantes, et

l'ensemble des réseaux pluviaux ne sont plus suffisants

Mais au delà de ça, ces petits ruisseaux qui font les grandes rivières ne sont plus entretenus.

Où est l'époque ou les cantonniers du village, sous les ordres d'un Adjoint au Travaux efficace, curaient manuellement tous les ruisseaux ensablés par les alluvions, brûlaient au printemps, après fauchage.

Toutes les rivières étaient piquetées par les propriétaires des berges pour éviter le débord, le lit des rivières était nettoyé et les agrégats (sable et graviers) étaient extraits et utilisés (le lit de la Garde, en 20 ans, a monté de 500 mm) ?

Le nombre des cantonniers a aujourd'hui décuplé, ils sont armés d'engins mécaniques, on fait du broyage (buses obstruées à chaque pluie !) mais plus aucun ruisseau n'est curé.

Il suffit de se promener sur la commune pour le constater.

Quand aux rivières, elles sont aujourd'hui gérées par un syndicat qui, financé à grand coup de subventions et de taxes aux propriétaires, se contente de broyer les berges ou les cannes.

Les points faibles de nos rivières sont connus depuis des décennies, mais que font-ils ?

Où passent ces subventions ? Pourquoi notre premier magistrat n'anticipe-t-il pas de tels déluges ?

On peut se poser la question de savoir qui est responsable ?

D'après Mr le Maire, les propriétaires des ruisseaux, certes, mais notre commune n'a-t-elle pas à sa charge un grand nombre de ruisseaux ou de rivières ?

Ne pourrait-elle pas faire une étude hydrologique sur les solutions d'écoulement ?

Ne pourrait-elle pas conseiller les propriétaires sur certains aménagements ? Ne pourrait-elle pas redimensionner certai-

nes canalisations ou buses d'écoulement trop petites ?

■ Et bien NON !

M. le Maire au lieu de proposer des solutions, préfère en réunion publique porter la faute sur les propriétaires.

On pourrait dire, une fois de plus, « Il botte en touche » !

Stoppons l'urbanisation dans les zones à risque qui freinent l'écoulement des eaux, faisons nettoyer les affluents de la Giscle et de la Garde qui sont envahis par la végétation (le Rascas, l'Avelan) Nettoyons en amont du Pont des Féés, consolidons les berges de la Giscle et de la Garde d'où viennent les débords.

Ce n'est pas à grand coup d'article de presse, d'interviews télévisés ou de réunions stériles que nous résoudrons le problème.

Ne faisons pas pire que l'incendie de 2003 où à ce jour, rien n'a été fait.

Prévoyons l'avenir en nous concertant et en étant efficace.

Arrêtons les promesses stériles et agissons ensemble pour éviter que de telles catastrophes ne touchent les Grimaudois.

Marc GIRAUD, Sylvie ASENSIO, Grimaudois et Conseillers Municipaux

"Les élus de Génération Avenir souhaitent à Grimaud et à ses habitants le meilleur pour 2010. Très sincèrement."

Nous restons à votre disposition en Mairie (RV au 06 81 36 32 37) ou par E Mail à l'adresse suivante : « generation.avenir@orange.fr »

Docteur Jean Marc ZABERN
Madame Carine ROUX
Monsieur Marc GIRAUD
Madame Sylvie ASENSIO



■ Sont arrivés parmi nous

19/09/2009 TAUPE-KINDERMANS
Romane Larissa Jeanne
22/09/2009 KALLEL Firdaous
25/09/2009 BAR Samuel Robert
04/10/2009 GINOUX-ARTIGUES
Hannah Bénédicte Geneviève
22/10/2009 NGOY Alyson Srey Nick
26/10/2009 BALAZUC Aron Jean-
Pierre Roland
04/11/2009 VIZZINI Loän
05/11/2009 POIDEVIN Guilhem
Michel Emile
17/11/2009 ALES Gianni
24/11/2009 JORGE Clara Tasia
08/12/2009 VERSCHELDE Gabin
Marcel Christian
11/12/2009 PAREL David Jacques
Daniel
24/12/2009 KERROS Thaïs Nelly
30/12/2009 COULIBALY Litah Hawa
Marion
05/01/2010 PERIC Elodie Rose
08/01/2010 BERGER Ledvin Gilles
Alexis
08/01/2010 LARIBI Eline
10/01/2010 MAZZA Stella Carmela
Victoria

■ Se sont unis

18/09/2009
LE SIDANER Etienne Henri Léon
DACHEZ Dominique Monique
19/09/2009
HERMANGE Julien Charles Carol
MARCELLINO Aurélia Eliane
Michèle
26/09/2009
PIERGENTILI Daniele
HOANG THO Julie Caroline
26/09/2009
VARLEY David Michael
LEOPOLD Ruth Maria
03/10/2009
GIBELLA Bertin Jean-Marie
CHETTOUH Sandrine Sabrina
03/10/2009
TEVILOV Iliyan Mihaylov
STOYCHEVA Maya Detelinova
07/10/2009
DENNETT Michael James
SPIERS Amanda Jane
10/10/2009
CAZORLA Manuel Jean Claude
DEMDJIAN Laëtitia
26/11/2009
HUGUET Jean-Claude, André, Pierre
FOUET Josiane Marie Léa
19/12/2009
MUNIER Marcel
MISSENGUE Agathe

■ Nous ont quittés

17/09/2009 MEUNIER Fernande,
Jeanne
26/09/2009 GUTIERREZ Marie-
Christine Chantal
07/10/2009 BOUREGHIBA Mokhtar
24/10/2009 TRIOUX Pierre Léon
Théophile
01/11/2009 HUGUES René William
Jean
09/11/2009 RIC-DESMOULINS
Georges, Antonin
10/11/2009 MICHEL Anne Marie
Françoise
17/11/2009 CONDROYER Jacques
Louis
30/11/2009 L'HULLIER Danielle
Annyck
11/12/2009
ALLINIO Elie Jean Jacques Aimé
CARLY Danielle Liliane Julienne
Marcelle Ghislaine
29/12/2009 MAMMOLITI Catherine
Monique
01/01/2010 GONZALEZ Claude
16/01/2010 ROSSIGNOL Marie
Louise Henriette Jeanne
18/01/2010 SINOPOLI Anna
25/01/2010 HEITZ Jules Hubert



17 décembre. Noël des enfants



17 décembre. Inauguration de l'antenne des Restos du Cœur de Grimaud



18 décembre. Fête de la lumière



11 janvier. Vœux du Maire

Novembre 2009
Opération de déminage sur la plage de Saint-Pons



Soirées Musicales de Grimaud 2010

SOUS LA PRÉSIDENCE D'HONNEUR D'ALAIN BENEDETTO, MAIRE DE GRIMAUD

Direction artistique : Philippe DEPETRIS

PRIX DES PLACES : 20 € - abonnement (pour concert) : 70 €

Renseignements et Réservation : OFFICE DE TOURISME DE GRIMAUD - TEL. 04 94 55 41 41

Dimanche 21 février à 18 h

Eglise Saint Michel

Cécile BONHOMME (piano)

Philippe DEPETRIS (violon)

" L'INVITATION AU VOYAGE "

Œuvres de Bach, Mozart, Rossini, Fauré



Dimanche 14 mars à 18 h

Chapelle des Pénitents

Olivier CHARLIER (piano)

Jonathan BÉNICHOU (piano)

" FRANCE-RUSSIE : LES AFFINITÉS ÉLECTIVES "

Œuvres de Debussy, Prokofiev, Ravel



Vendredi 23 avril à 21 h 15

Chapelle des Pénitents

Quatuor DEBUSSY

Christophe COLLETTE et
Dorian LAMOTTE (violon)
Vincent DEPRECO (violoncelle)
Alain BRUNETTA (contrebasse)

" L'ÂME RUSSE "

Œuvres de Borodine, Glazounov, Tchaïkowsky



Vendredi 21 mai à 21 h 15

Chapelle des Pénitents

LE CONCERT IMPROMPTU

Yves CHARPENTIER (violon)
Faïch RAMBAUD (piano)
Jean-Christophe MURER (violoncelle)
Eric VILLEVERD (piano)
et Vincent LEGOUPIE (contrebasse)

" OMBRE et LUMIÈRE "

Œuvres de Bach, Mozart, Rossini, Svetlanov et Villa-Lobos.



Vendredi 18 juin 21 h 15

Chapelle Notre-Dame de la Queste

CHŒUR RÉGIONAL PACA

Ensemble SOLAMENTO

Direction : Nicole BLANCHI

Musique traditionnelle des
Andes, Villancicos et
Misa Criolla d'Ariel Ramirez



Vendredi 10 septembre à 21 h 15

Chapelle Notre-Dame de la Queste

Brigitte ENGERER (piano)

" HARMONIES POÉTIQUES
ET RELIGIEUSES "

Œuvres de Chopin et Liszt



Dimanche 17 octobre à 18 h

Chapelle des Pénitents

Duo ALLA FRANCESCA

Brigitte LESNE (chant, lieder, mélodies, jacobinisme)
Pierre RAMON (violin, concertos, arrangements)

" À LA DÉCOUVERTE DE

LA MÉDITERRANÉE MÉDIEVALE "

Chants et musiques de danses des 12^{ème}
au 14^{ème} siècle en Provence, Espagne,
Catalogne et Italie.



Dimanche 14 novembre à 18 h

Salle Beauséjour

Quatuor CALIENTE

Tiberio PEREYRA (violoncelle)
Michel BERGER (piano)
Nicolas MARTY (violon)
Cécile LOREL (piano)

" LIBERTANGO,
VOYAGE AU CŒUR
DU TANGO NUEVO "

Œuvres de Salgan et Piazzolla.



à noter
sur vos
agendas



Bulletin municipal d'informations
Rédaction et réalisation : Cabinet
du Maire, Mairie de Grimaud (Var).
Crédits photos : Fonds Mairie de
Grimaud, Office de Tourisme de
Grimaud, Bettina Hörchens
Conception, réalisation :
Murmures
Impression Azur communication
Imprimeur labellisé Imprim'vert
Dépôt légal : 1^{er} trimestre 2010

Azur communication Le Lavandou 04 94 15 13 78



Document non contractuel. Ne pas jeter sur la voie publique